Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER, EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Arrêté du 14 janvier 2010 fixant au titre de l'année 2010 le nombre de places offertes aux concours pour le recrutement d'inspecteurs des affaires maritimes option technique

NOR: DEVL1001028A

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, en date du 14 janvier 2010, le nombre total de places offertes au titre de l'année 2010 aux concours interne et externe pour le recrutement d'inspecteurs des affaires maritimes est fixé à 2.

Ces places sont réparties de la manière suivante :

concours interne : 1 place ;concours externe : 1 place.